LES MOTS DE L'ÉGALITÉ



FEMME / HOMME

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME

> « FEMME », « HOMME », DES MOTS ORDINAIRES, DES MOTS ÉVIDENTS ?

Nous avons l'impression que le sens de ces mots communs est notoire :

- « Ce sont des mots évidents, primaires, et en même temps, ils désignent surtout l'apparence physique »
- « La définition dépend du sexe : une spécificité biologique ».
- « On se définit par son acte de naissance, le livret de famille ».
- « Cela suppose tout un appareil, une tenue vestimentaire, des codes... »
- « La construction des genres a lieu avant même l'accouchement! »

Cependant, si les inégalités de genre persistent, s'il y a toujours des discriminations envers les femmes, n'est-ce pas lié à la signification même que recouvrent ces termes ?

Qu'est-ce qui, dans nos conceptions des femmes et des hommes, produit et nourrit les inégalités femme/homme?

« Mon neveu a quatre ans, il adore le rose. A l'école, il avait été demandé aux enfants de ramener des chaussons et lui voulait amener des chaussons roses. Il est revenu tout triste, parce que les autres enfants lui ont dit qu'il était une fille, qu'il aimait les garçons. Donc il a changé et il a pris des chaussons bleus. Déjà à son âge, il s'autocensure, c'est très dur. Il n'ose rien dire. C'est comme s'il avait deux vies : une à l'école et une, chez lui. »

L'anecdote montre la violence des normes de genre et de l'hétéronormalité*, ainsi que l'absurdité de ces normes, comme si le genre ou la sexualité pouvaient se définir par une préférence de couleur! Par ailleurs, le récit montre la capacité de l'enfant à se conformer aux pressions sociales dès son plus jeune âge, et à opérer une dissociation psychique: un « moi faux » qui coexiste, pour satisfaire la société, avec le moi authentique (Winnicott*). Cela peut occasionner de la souffrance psychique chez l'enfant. L'histoire souligne l'ambivalence de la famille, qui peut être un lieu d'imposition des normes de genre ou au contraire, un refuge et un lieu d'empowerment* (comme c'est ici le cas), qui permet à l'enfant de se construire en « étant lui-même », protégé de la violence sexiste et homophobe.

« Mon anecdote porte sur le rapport au travail, dans le cadre de l'accompagnement individualisé des allocataires du RSA. Quand nous convoquons une dame, elle est très souvent accompagnée par le mari, même si cela ne concerne pas celui-ci. Je me souviens d'une dame, quand je lui posais des questions, c'était Monsieur qui répondait à sa place. J'ai indiqué que j'allais m'entretenir seule à seule avec sa femme, qu'il fallait la laisser parler. Il a répondu que sa femme avait trop de choses à faire, le ménage, les enfants, donc elle ne peut pas participer aux activités. Moi j'ai dit au Monsieur qu'il fallait qu'il aide sa femme, mais je voyais bien qu'il était perplexe. En plus, nous sentons bien que ces femmes sont frustrées, parce qu'elles ne sont pas libres de dire tout ce qu'elles voudraient. Elles sont censurées par leur conjoint, sa présence dominante. Nous avons aussi la situation où nous proposons une activité, et Madame doit d'abord demander la permission à son mari. Parfois, j'ai l'impression que nous devons travailler en sous-marin, de manière nonofficielle, avec les femmes, en non-mixité. »

Nous voyons combien la famille peut être le lieu de la domination masculine par excellence, des rapports de pouvoir entre genres. C'est ce qui a conduit les féministes à bâtir leur slogan « Le privé est politique ». La famille est un haut lieu politique. Lutter contre les formes d'oppression décrites suppose donc une politique de la famille.

« Je suis marquée par les activités des enfants et des animateurs dans les colonies, les camps de vacances. Ce sont toujours les animatrices, aidées des filles, qui font la cuisine et la vaisselle. Et les animateurs, les garçons ? Comment faire pour que les animateurs comprennent qu'ils doivent participer eux aussi ?

Nous voyons ici la façon dont les taches ordinaires sont genrées, ainsi que les jeux des enfants. La division genrée du travail est très ancrée et se transmet aux enfants, par les activités, par l'imitation des adultes. D'où la difficulté à former les citoyens à l'égalité femme/homme dans les pratiques.

« Je suis frappée par le comportement attendu d'un homme ou d'une femme et en particulier, par la manière dont les émotions sont genrées. Un homme qui se met en colère, c'est normal, on le comprend, on lui pardonne. Une femme qui se met en colère, c'est tout de suite une hystérique, pas crédible. J'ai le sentiment qu'une femme n'a pas le droit d'être en colère. »

Cette intervention nous rappelle la façon dont tout est genré*, même les émotions. La colère, en particulier, est motivée par les raisons de se mettre en colère. Nier ou euphémiser* la colère féminine, cela revient à occulter les raisons de la colère. Comment lutter contre les discriminations, comment se révolter contre l'inégalité si on n'a pas le droit de se mettre en colère ?

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME

POURQUOI LA DOMINATION MASCULINE?

La construction des concepts de « femme » et d' « homme » est étroitement liée à la domination masculine. Faire l'histoire de ces mots permet de remettre ces significations en contexte et d'envisager des redéfinitions plus appropriées au contexte d'aujourd'hui.

La construction d'un sens discriminant

- Homme/femme, ces mots désignent des genres, « masculin » et « féminin ». Or, le genre* est une construction culturelle, qui produit une représentation idéale, fantasmée, de la virilité* et de la féminité*. Chacun tente, sous la pression sociale, de se conformer à cet idéal, par le vêtement, le maquillage, la gestuelle.
- Homme/femme, ces mots désignent une identité sexuée, naturelle, biologique.

En réalité, le sexe* est aussi une construction culturelle, tout comme le genre. Dans l'Antiquité grecque, il était considéré qu'il y avait un sexe unique pour les femmes et les hommes, avec quelques variations. C'est la conception de l'isomorphisme*. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'un groupe de médecins instaure une différenciation radicale entre les deux sexes, devenus incommensurables. C'est la théorie du dimorphisme*.

- Aujourd'hui, nous avons besoin de redéfinir ces mots dans le sens de l'égalité femme/homme, en tenant compte des connaissances en biologie, en psychologie, en anthropologie,, et de l'évolution démocratique de nos sociétés.

Ce travail est le fruit d'ateliers à visée philosophique sur le thème « discrimination, égalité, stéréotypes et préjugés », initiées par la Ville et le CCAS de Roubaix, dans le cadre du collectif « Femmes de Roubaix » et du Contrat de Ville 2021. Ils sont animés par Sophie Djigo, professeure de philosophie au Lycée Baudelaire de Roubaix, et accueillant 14 personnes

Les arguments de la domination masculine

- Les arguments religieux : dans chaque religion, des extraits de textes ont été prélevés sortis de leurs contexte et ont servi à développer une interprétation misogyne des textes sacrés. A côté de ces interprétations tributaires d'une tradition culturelle et d'un contexte historique, il existe d'autres interprétations égalitaristes bien conques
- Arguments essentialistes*: il y a aurait une nature physique féminine (femelle) qui détermine sa faiblesse physique, son impureté (menstrues), ses fonctions de reproduction, son instinct maternel.
- Argument métaphysique*: il y a une nature morale de la femme, qui détermine sa faiblesse, son incapacité à discerner le bien du mal et à résister aux vices. C'est pourquoi elle a besoin d'un tuteur, d'une discipline. La femme est dotée d'une sensibilité morale, capable de sollicitude et de compassion.
- Argument psychophysique: la femme, du fait de la possession de l'organe de l'utérus, est hystérique, malade, incapable de maîtriser ses émotions et d'être raisonnable. Le masculin et le féminin se partagent la raison et les sentiments. Les femmes sont moins douées que les hommes pour les taches intellectuelles et politiques.
- Argument du désir : le désir masculin est naturellement tel qu'il constitue la femme en objet sexuel. Symétriquement, la femme aime être coquette et se parer pour se constituer en objet de désir.
- Argument libéral du consentement : la domination des hommes sur les femmes ne se fait pas par la force ; elle est acceptée volontairement, les femmes ne s'en plaignent pas et y consentent.
- Argument d'autorité: il en est toujours allé ainsi, c'est un élément traditionnel. La femme a toujours été soumise à l'homme, c'est dans l'ordre des choses.
- Argument de la banalisation : dans tous les pays, il en va ainsi, c'est un phénomène universel, qui n'a rien de culturel ou d'inédit.
- ► **Argument économique :** il n'y a pas assez de places pour les femmes sur le marché du travail.
- Argument grammatical : le masculin l'emporte sur le féminin.

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME

LES ARGUMENTS DE L'EGALITÉ

- Contre l'idée de déterminismes biologiques : le cerveau n'a pas de sexe, nous sommes traversés par les mêmes mécanismes cérébraux.
- Contre l'argument du consentement : beaucoup de femmes sont dans des situations de vulnérabilité qui ne leur permettent pas d'exercer leur faculté de consentir ou de refuser.
- Contre l'idée de nature féminine : les identités de genre sont des constructions sociales. Le travail historique révéle à quel moment et dans quel contexte une certaine vision de la femme et un certain argumentaire ont vu le jour.
- ▶ Critique de la domination établie : Certains ne permettent pas aux femmes d'acquérir connaissances et compétences, pour pouvoir dire ensuite qu'elles sont inaptes et leur interdire certaines activités ou fonctions. Comme le dit John Stuart Mill*, les femmes sont comme des plantes arrachées à la terre et élevées en serres chaudes, à qui il est reproché ensuite de ne pas pouvoir s'acclimater aux températures extérieures.
- L'exigence de la preuve : pour mesurer les capacités des femmes, il faudrait les élever dans les mêmes conditions que les hommes, leur donner la même éducation, les mêmes moyens.
- ► Critique des éthiques du care : ces éthiques insistent sur les qualités féminines de soin, d'attention et de sollicitude afin de valoriser les dispositions et les taches féminines. Cela occulte le « care négatif », c'est-à-dire le soin et l'attention des hommes prédateurs envers leurs proies.
- ▶ **Argument de la violence :** les hommes ne peuvent justifier leur domination par la loi du plus fort, car les femmes sont autant capables de se battre, de faire preuve de force et de violence (les suffragettes formées au ju-jitsu, le roman *Dirty week-end*, les féministes latinos, Irène*, militante féministe).
- ► Argument démographique : une moitié de l'humanité ne peut pas asservir l'autre et la traiter comme une minorité.
- Argument anthropologique: nous avons des signes d'égalité femme/homme dès la Préhistoire (travaux de Pathou-Mathis, par exemple).
- ▶ Un problème politique : la domination masculine repose non pas sur des dispositions naturelles, mais sur le désir de conserver des privilèges et du pouvoir.

LUTTER POUR L'EGALITÉ : CE QUE JE PEUX FAIRE

Dans l'idéal, les participants aux ateliers expriment plusieurs axes de travail quant aux actions politiques à initier pour renforcer l'égalité entre femmes et hommes. Au cœur de ces projets, la guestion de la mixité fait débat :

Faut-il organiser des ateliers en mixité ou en non-mixité?

L'intérêt de la non-mixité : les femmes victimes de violences infligées par des hommes doivent pouvoir libérer leurs paroles, partager leurs expériences dou-loureuses de domination et/ou de violence avec d'autres femmes. Une présence masculine, même bien intentionnée, risque de confisquer la parole, de réactiver les rapports de force entre genres, de censurer les victimes. Et quelle serait la place des hommes qui subissent rarement la violence féminine dans ce groupe ? Il est donc indispensable qu'il y ait des temps en non-mixité.

Les limites de la non-mixité : les ateliers en non-mixité font porter la charge de la résolution des problèmes aux victimes de violences. Ils visent à aider les victimes à surmonter leur traumatisme, à se protéger, à négocier avec la violence de la domination masculine. Mais ils n'ont aucun effet sur cette violence ni sur les inégalités. Pour mettre fin aux discriminations de genre, il faudrait des actions qui touchent le public masculin, qui confrontent les dominants et les dominées.

Des projets en acte :

- Défendre l'égalité entre femmes et hommes au moyen d'arguments, en montrant qu'elle profite à tous et à toutes.
- Former les animateurs et les éducateurs à l'égalité entre femmes et hommes, leur enseigner une posture de retrait, d'écoute bienveillante et mettre fin aux postures de domination dans le cadre éducatif lui-même.
- Dynamiser les réseaux de femmes qui valorisent des figures féminines et des parcours de femmes qui incarnent des réussites locales.

Des projets en puissance :

- Travailler sur la confiance mutuelle, sur la peur de l'autre, afin que les femmes victimes de violences puissent côtoyer des hommes sans terreur.
- Utiliser tout ce que permet la langue française pour parler des femmes et des hommes : la reformulation épicène*, l'accord de proximité et l'accord de majorité!
- Capter un public masculin dans le cadre de groupes de réflexion pour déconstruire la domination masculine et conduire à plus d'égalité.
- Travailler sur la reproduction des inégalités au sein de l'institution de la famille, en proposant d'autres modèles d'imitation que les modèles patriarcaux, d'autres références masculines que celles qui nourrissent les discriminations de genre.
- Obliger les représentants élus du peuple à l'exemplarité concernant l'égalité de genres, sanctionner les propos et les comportements discriminants et les outrages sexistes.

Sans oublier...

nos « coups de cœur » à Roubaix

La Carte du Matrimoine, le festival XU session Ladies in rap et artistes femmes, les clubs de boxe, le Gymnase CDCN, le Ballet du Nord, la Piscine, les référents Egalité des établissements scolaires, les ateliers de philosophie Sève et Philambule, la Médiathèque La Grand' Plage, le collectif Femmes de Roubaix, Maisons de Mode...

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ

Pour tout complément sur ce travail, retrouvez-nous sur le site internet de la Ville de Roubaix



Ont participé à cet atelier, qui s'est déroulé, sur 4 séances, d'avril à juin 2021, Romane Amédro, Hélène Billon, Julien-Michaël Buchard, Muriel Chochois, Sylvie Fleurent, Bernard Gabriels, Fatiha Karim, Marie-Anne Leman, Chloé Levray, Soumiya Liahou, Sylvie Liotard, Sylvie Neyrinck, Julie Segui, Souhad Zouadine

roubaix.fr/services-infos-pratiques/social-solidarites/lutte-contre-les-discriminations/ Vous y trouverez notamment, dans la fiche de présentation de l'atelier, quelques approfondissements des termes accompagné d'un « * ».









